

- ❖ Stéphanie Lammar,
Conseillère administrative de la Ville de Carouge
- ❖ Cristiana Juge,
Maire de la Commune de Coligny
- ❖ Elisabeth Gabus-Thorens,
Conseillère administrative de la Commune de Confignon
- ❖ Sami Kanaan,
Maire de la Ville de Genève
- ❖ Laurent Jimaja,
Maire de la Ville du Grand-Saconnex
- ❖ Stéphane Lorenzini,
Conseiller administratif de la Ville de Lancy
- ❖ Nathalie Leuenberger,
Conseillère administrative de la Ville de Meyrin
- ❖ François Mumenthaler,
Maire de la Ville d'Onex
- ❖ Xavier Magnin,
Conseiller administratif de la Ville de Plan-les-Ouates
- ❖ Philippe Bossy,
Conseiller administratif de la Commune de Satigny
- ❖ Pierre Ronget,
Maire de la Ville de Vernier
- ❖ Cédric Lambert,
Conseiller administratif de la Ville de Versoix

Conseil d'Etat de la République et
canton de Genève
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

Genève, le 4 juin 2018

Concerne : Déclaration en faveur d'un nouvel esprit de concertation et de partenariat en matière culturelle

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Mesdames les Conseillères d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Les villes et communes genevoises soussignées, considérant :

- les politiques culturelles dynamiques qu'elles développent et leur rôle historique dans le développement de l'offre culturelle et du patrimoine culturel à Genève ;
- le nécessaire développement culturel qui doit accompagner l'urbanisation du territoire genevois et son expansion démographique et économique, et ce dans l'ensemble de l'agglomération du Grand Genève, avec un équilibre entre création et patrimoine, entre irrigation locale et rayonnement international, entre savoir-faire et innovation ;

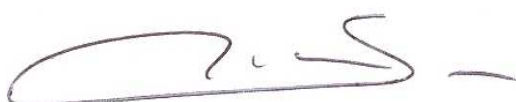
- l'entrée en vigueur, en juillet 2013, d'une ambitieuse nouvelle Loi cantonale sur la culture, prévoyant un engagement renforcé du Canton, en particulier dans le soutien aux institutions et manifestations d'importance régionales ;
- l'esprit de cette nouvelle loi tendant à un renforcement du partenariat entre collectivités publiques, destiné à soutenir et valoriser au mieux la scène culturelle genevoise ;
- une première concrétisation de cette loi dans la Déclaration conjointe du Conseil d'Etat et du Conseil administratif de la Ville de Genève concernant la mise en œuvre de la Loi cantonale sur la culture, en octobre 2013 ;
- la lettre de novembre 2014 adressée à la Présidence de l'ACG, signée par les élu-e-s en charge de la culture dans les communes urbaines assumant le plus spécifiquement cette charge, et questionnant les propositions émises à l'époque par le Conseil d'Etat en matière de « désenchevêtrement » (début du processus d'application de la Loi sur la répartition des tâches (LRT) au domaine de la culture) ;
- l'évolution subséquente en matière de répartition des tâches, avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 de la loi d'application de la LRT pour le domaine de la culture à la suite d'une négociation qui a dû se tenir dans un contexte de fortes pressions politiques et de calendrier ;
- le besoin d'un soutien conjoint des collectivités publiques genevoises aux institutions et manifestations culturelles d'importance régionale, ainsi qu'au soutien à la création et à la diffusion, notamment en vue d'un soutien et d'une reconnaissance sur le plan confédéral et international ;
- la contribution de la culture comme créatrice de valeur sur les plans de l'économie, de la cohésion sociale, des emplois et de l'innovation, ainsi que du rayonnement global de Genève, comme argument supplémentaire pour une politique ambitieuse et concertée de soutien ;
- l'apport de la culture comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration à la vie locale ;
- les défis majeurs concernant un certain nombre de grandes institutions culturelles existantes ou planifiées : le Grand Théâtre de Genève, la nouvelle Comédie, le Théâtre de Carouge, Le Théâtre Forum de Meyrin, la Cité de la Musique, le Centre culturel de Châtelaine, le Musée d'art et d'histoire, le Bâtiment d'art contemporain, etc. ;
- la nécessité d'effectuer un bilan concerté de la pertinence du dispositif culturel issu de la Loi sur la répartition des tâches ;
- l'initiative populaire « Pour une politique culturelle cohérente à Genève », déposée le 2 janvier 2018 auprès de la Chancellerie, munie de 14'205 signatures.

S'engagent en faveur des points suivants et demandent aux nouvelles autorités cantonales issues des élections du printemps 2018 de s'engager dans le même sens :

- mise en place d'un véritable partenariat entre collectivités publiques autour des enjeux culturels, incluant des mécanismes réguliers de concertation avec les milieux concernés ;
- reprise des négociations autour des grandes institutions culturelles actuelles ou planifiées qui font face à des défis majeurs ces prochaines années ;
- adaptation concertée du dispositif d'application de la LRT au domaine culturel, sur la base du bilan effectué, afin d'y apporter les modifications, clarifications et améliorations pertinentes ;

- engagement du Canton afin de contribuer de manière concrète au soutien aux institutions et manifestations d'importance régionales dans les communes, ainsi qu'au soutien à la création.

Vous remerciant pour l'attention portée à la présente, et dans l'attente de pouvoir en discuter avec les représentant-e-s de votre Conseil à votre meilleure convenance, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.



Stéphanie Lammar
Conseillère administrative, Carouge



Cristiana Juge
Maire, Cologny



Elisabeth Gabus-Thorens
Conseillère administrative, Confignon



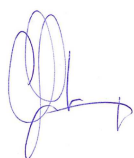
Sami Kanaan
Maire, Genève



Laurent Jimaja
Maire, Grand-Saconnex



Stéphane Lorenzini
Conseiller administratif, Lancy



Nathalie Leuenberger
Conseillère administrative, Meyrin



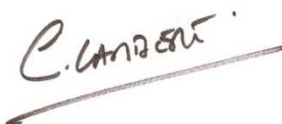
François Mumenthaler
Maire, Onex



Philippe Bossy
Conseiller administratif, Satigny



Pierre Ronget
Maire, Vernier



Cédric Lambert
Conseiller administratif, Versoix



Xavier Magnin
Conseiller administratif, Plan-les-Ouates

Copie : Association des communes genevoises : Dinh Manh Uong, Vice-Président et Alain Rütsche, Directeur général